

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Consultation architecturale n° 01/2015 du 24/02/2015 à 10H.

Objet du contrat: l'étude et le suivi des travaux construction d'une salle couverte omnisports a la commune urbaine OUISLANE (lot unique)

Passé en application de l'alinéa 2 du paragraphe 1 de l'article 91 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics

A - Pour les architectes exerçant la profession à titre privé et sous forme indépendante:

Je (1), soussigné:.....(prénom, nom, et qualité)

Numéro de tél.....numéro du fax.....adresse électronique.....

Agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte,

Adresse du bureau:

Affilié à la C.N.S.S. sous le n°.....

N° de l'autorisation d'exercer la profession d'architecte.....

N°de la taxe professionnelle.....

N° du compte courant postal-bancaire ou à la TGR.....(RIB)

B - Pour les sociétés d'architectes:

Je (1), soussigné:.....(prénom, nom, et qualité au sein de la société)

Numéro de tél.....numéro du fax.....adresse électronique.....

Agissant au nom et pour le compte de,(raison sociale et forme juridique de la Société)

Au capital de.....

Adresse du siège social de la Société.....

Affilié à la C.N.S.S. sous le n°.....

N° de l'autorisation d'exercer la profession d'architecte.....

N°de la taxe professionnelle.....

N° du compte courant postal-bancaire ou à la TGR.....(RIB)

- Déclare sur l'honneur :

1. M'engager à souscrire une police d'assurance couvrant mes risques professionnels tel que prévu par l'article 26 de la loi 16-89 relatif à l'exercice de la profession des architectes et à l'ordre des architectes promulguée par le dahir ,°1-92-122 du 22 rabia I 1414 (10 septembre 1993)découlant de mon activité professionnelle.
2. Que je remplie les conditions prévues à l'article 96 du décret n° 2-12-349 du du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics ;
3. Etant en redressement judiciaire j'atteste que je suis autorisé par l'autorité judiciaire compétente à poursuivre l'exercice de mon activité (2);
4. m'engager de ne pas recourir par moi-même ou par personne interposée à des pratiques de fraude ou de corruption des personnes qui interviennent, à quelque titre que ce soit, dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du présent contrat ;
5. m'engager de ne pas faire, par moi-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du présent contrat ;
6. j'atteste que je ne suis pas en situation de conflit d'intérêt ;
7. Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur et dans les pièces fournies dans mon dossier de candidature
8. Je reconnais avoir pris connaissance des sanctions prévues par les articles 138 et 159 du décret n° 2-12-349 précité, relatives à l'inexactitude de la déclaration sur l'honneur.

Fait à, le.....

(Signature et cachet de l'architecte) (2)

- (1) Pour les concurrents non installés au Maroc, préciser la référence aux documents équivalents lorsque ces documents ne sont pas délivrés par leur pays d'origine ou de provenance,
- (2) A supprimer le cas échéant.
- (*) En cas de groupement, chacun des membres doit présenter sa propre déclaration sur l'honneur.